

Un décès sur quatre d'origine environnementale

Journal de l'Environnement - Romain Loury - 15 mars 2016

*L'environnement est responsable de 23% des décès dans le monde, soit 12,6 millions de morts en 2012 en grande partie liés à la pollution de l'air, révèle un **rapport publié mardi 15 mars** par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).*

En 2012, l'OMS estime que 23% des décès étaient liés à une cause environnementale, et même 26% chez les enfants de moins de cinq ans. Pour deux tiers d'entre eux, il s'agit de maladies non transmissibles (cardiovasculaires, respiratoires, cancers, etc.), responsables de 8,2 millions de décès.

Zones les plus touchées, l'Asie du Sud-est (Inde, Bangladesh, Indonésie, Thaïlande, etc.) compte 3,8 millions de décès liés à l'environnement, devant le Pacifique occidental et ses 3,5 millions de morts (Chine, Cambodge, Laos, Philippines, Vietnam, etc.), l'Afrique et ses 2,2 millions de décès. L'Europe atteint 1,4 million de morts, les Amériques 847.000 décès.

CHINE ET INDE EN TÊTE

En proportion de décès, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire qui sont les plus frappés: la Chine et l'Inde se situent à 30%, tandis que les pays du nord d'Europe arrivent en queue, à 9% pour Islande et la Norvège. La France se situe quant à elle à 11%, *ex aequo* avec les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Espagne, mais un peu devant le Royaume-Uni (12%) et l'Italie (13%).

La pollution de l'air constitue la principale source de maladies non transmissibles d'origine environnementale: **dans un rapport publié en mars 2014**, l'OMS l'estimait responsable de 7 millions de décès en 2014, dont 3,7 millions dus à la pollution atmosphérique et 4,3 millions en raison de la pollution de l'air intérieur –les deux causes pouvant se chevaucher.

25% DES AVC DUS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Dans ce nouveau rapport, l'organisme estime que la pollution atmosphérique est responsable de 25% des accidents vasculaires cérébraux (AVC), de 23% des infarctus et de 14% des cancers du poumon. Quant à l'air intérieur, pollué par la combustion de charbon ou de bois, il explique 28% des AVC, 18% des infarctus et 17% des cancers du poumon.

L'OMS utilise une vision très large de l'environnement, notamment en ce qui concerne les maladies transmissibles: elle inclut par exemple le paludisme, du moins les 42% des cas qu'elle estime évitables par une meilleure lutte antivectorielle. Tenant compte des maladies professionnelles, elle intègre 10% des cas mondiaux de VIH/sida, ceux survenant chez les personnes prostituées. Et elle écarte le tabac, à l'exception du tabagisme passif.